

Quatorzième session du Forum sur les questions relatives aux minorités

2 et 3 décembre 2021

Programme de travail

JEUDI 2 DÉCEMBRE

10h00-10h30 (heure locale à Genève) Point 1 : Ouverture du Forum

1. Chant d'ouverture en langue minoritaire, Mme Nora Gharyéni, chanteuse, compositrice et guitariste amazighe.
2. Déclaration de la Présidente du Conseil des droits de l'Homme, S.E. Mme Nazhat Shameem Khan
3. Déclaration du Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités, M. Fernand de Varennes
4. Remarques de la Présidente du Forum, Mme Victoria Donda

10h30-10h50 (heure locale à Genève) Point 1.1 : Segment de haut niveau

5. Remarques du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, Mme Alice Nderitu
6. Remarques de l'Organisation de la coopération islamique, S.E. Mme Nassima Baghli
7. Remarques du Haut-Commissaire pour les minorités nationales de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), S.E. M. Kairat Abdrakhmanov

10h50-12h00 (heure locale à Genève) Point 2 : Causes profondes des conflits contemporains impliquant des minorités

Inspiré et s'appuyant sur le rapport présenté il y a plus de 10 ans par le premier expert indépendant sur les questions relatives aux minorités, sur les droits des minorités et la prévention des conflits (A/HRC/16/45), et sur des développements plus récents, tels que les Chemins pour la paix, le Forum réfléchira, lors de la présente session, à l'identification et au traitement des causes profondes des conflits impliquant des minorités. Il examinera également comment la prise de conscience précoce des causes profondes impliquant des politiques et des pratiques étatiques, qui désavantagent ou excluent les minorités, peut également être le moyen le plus efficace de prévenir les conflits. Les participants se concentreront sur la manière de surveiller les facteurs de risque. Enfin, le Forum explorera le rôle des États, des organisations intergouvernementales, de la société civile et des minorités dans la lutte précoce contre les causes profondes susceptibles d'enfreindre les obligations en matière de droits humains, telles que le droit à l'égalité et l'interdiction de la discrimination.

- **M. John Packer**, Directeur du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne, Université d'Ottawa
- **Mme Rita Manchanda**, Consultante indépendante, Forum d'Asie du Sud pour les droits de l'Homme
- **M. Conchúr Ó Muadaigh**, Responsable du plaidoyer, Conradh na Gaeilge

Dialogue interactif

12:00-15:00 Pause déjeuner

15h00-17h00 (heure locale à Genève) Point 3 : Cadre juridique international et institutionnel : les droits humains des minorités et la prévention des conflits

Lors de cette session, le Forum identifiera et discutera des facteurs clés qui peuvent aider le droit international et régional des droits humains à être utilisé comme un outil puissant pour prévenir les conflits violents. Les participants examineront comment la référence et l'utilisation de l'ensemble des normes et de la jurisprudence concernant la protection des minorités en vertu du droit international, peuvent empêcher l'escalade vers un conflit. Le Forum développera une compréhension commune du rôle de la protection des droits humains des minorités dans la prévention des conflits, et discutera des défis juridiques, institutionnels et politiques à relever pour répondre aux griefs de longue date qui peuvent conduire à des tensions et à d'éventuels conflits, comme indiqué dans *Pathways for Peace : Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict*.

- **M. Mohammad Shahabuddin**, Professeur de droit international et de droits humains, Birmingham Law School, Université de Birmingham.
- **Mme Amina Amharech**, Présidente de l'Association Acal El Hajeb, Membre fondatrice du réseau communautaire amazigh AZUL
- **M. Arno Kompatscher**, Gouverneur, Province de Bolzano-Tyrol du Sud, Italie

Dialogue interactif

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

10h00-12h00 (heure locale à Genève) Point 4 : Mettre l'accent sur les droits des minorités et la prévention précoce efficace des conflits

Les participants au forum réfléchiront à la manière dont des mécanismes spécialisés dotés de mandats appropriés peuvent se concentrer sur la dimension minoritaire des conflits en identifiant les situations de déni systématique des droits des minorités. Ils examineront également l'existence de mécanismes de prévention précoce des conflits à différents niveaux, notamment aux niveaux international, régional, sous-régional, national et local. Les discussions porteront également sur la nécessité de mettre l'accent sur les minorités et de mettre en commun les résultats des systèmes d'alerte précoce des agences, fonds, programmes et organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations intergouvernementales. Les participants examineront ce qui fait de ces mécanismes un outil incontournable pour prévenir efficacement les conflits coûteux et prolongés impliquant des minorités.

Les participants accorderont une attention particulière à l'importance d'inclure une perspective de genre dans la prévention précoce et efficace des conflits, et s'appuieront sur les recommandations formulées par le Forum lors de sa quatrième session, en ce qui concerne la garantie des droits des femmes et des filles issues des minorités (voir A/HRC/19/71), qui peuvent être particulièrement vulnérables dans les situations de conflit et d'après-conflit.

- **Mme Aya Manaa**, Défenseure des droits humains et activiste palestinienne d'Israël
- **M. Kwadwo Appiagyei-Atua**, Professeur associé, Faculté de droit, Université du Ghana
- **Mme Maria Eugenia Carbone**, Directrice du programme latino-américain et du secrétariat technique du réseau latino-américain pour la prévention du génocide et des atrocités de masse, Institut Auschwitz.

Dialogue interactif

12:00-15:00 Pause déjeuner

15h00-16h45 (heure locale à Genève) Point 5 : Vers une paix durable : des initiatives positives pour mieux protéger les droits des minorités afin de prévenir les conflits

Cette session se concentrera sur les solutions pratiques destinées à prévenir les conflits violents impliquant des minorités. Les participants discuteront du rôle des agences des Nations Unies, des institutions nationales des droits humains, de la société civile et des autres parties prenantes. Afin de clarifier davantage les initiatives positives visant à prévenir les conflits, les participants examineront la Déclaration de Beyrouth sur la foi pour les droits et ses 18 engagements. Plus précisément, les participants réfléchiront à l'engagement pris par les acteurs religieux et de la société civile d'échanger sur les pratiques dans les domaines de la médiation, de la détection précoce des tensions communautaires et des techniques de remédiation.

Les participants débattront également du rôle des jeunes et des femmes issues des minorités en tant qu'innovatrices et agents de changement, dont les contributions devraient être considérées comme un élément essentiel de la prévention des conflits et de l'édification de communautés pacifiques, comme l'a recommandé le Forum lors de sa dixième session (voir A/HRC/37/73). Les participants réfléchiront également aux avantages de l'appropriation et du leadership des jeunes

et des femmes issues des minorités dans les procédures de prévention des conflits.

- **Mme Farah Mihar**, Maître de conférences, Faculté des sciences sociales et des études internationales, Université d'Exeter
- **Mme Ilze Brands Kehris**, Sous-secrétaire générale aux droits de l'Homme et chef du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) à New York
- **Mme Mireille Kamitatu Olungakana**, Conseillère pour la paix et le développement, Nations Unies Cameroun

Dialogue interactif

16:45-17:00 (heure locale à Genève) Point 6 : Remarques finales

Remarques finales par **M. Fernand de Varennes**, Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités.

Remarques finales par **Mme Victoria Donda**, Présidente du Forum sur les questions relatives aux minorités.

Clôture de la session